

FAITS SAILLANTS | RAPPORT FINANCIER 2017

Chers contribuables

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code Municipal du Québec*, lors d'une séance ordinaire tenue en juin, je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Par la suite, ce compte-rendu sera diffusé sur le territoire de la Municipalité par l'entremise du Bulletin municipal de Kiamika pour permettre à la population d'en être informée.

LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2017

L'exercice terminé le 31 décembre 2017 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **138 279 \$** dont **8 181 \$** appartenant à des organismes contrôlés. Cet excédent se résume principalement par des économies sur certaines dépenses prévues et par des revenus de services rendus et revenus divers qui ont été supérieurs à ceux budgétés.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à **863 843 \$** dont **36 125\$** est la part de la Municipalité dans la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

Les grandes lignes du rapport financier consolidé 2017 sont :

Revenus de fonctionnement	1 758 858 \$
Charges de fonctionnement	1 793 552 \$
Remboursement – dettes à long terme	140 611 \$
Amortissement	322 338 \$
Affectations	101 171 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. a déposé son rapport le 14 mai 2018. Le rapport des auditeurs 2017 mentionne qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Kiamika et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2017

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2017 se chiffrent à plus de 215 963 \$ et sont financés par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants réalisés sont :

- Le développement résidentiel sur le chemin Chapleau et Albert-Diotte;
- La réfection du chemin du rang 6;

- L'acquisition d'un tracteur New Holland usagé pour divers travaux, (ébranchages, déneigement etc.);
- L'installation de nouvelles lumières de rues, secteur Lac-François et périmètre urbain;
- Système de climatisation pour la salle communautaire;
- Réalisation du « Sentier des générations » (sentier pédestre du village);

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2017 TRAITEMENT DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

TRAITEMENT DES ÉLUS

Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant total
Maire	11 531,63 \$	5 765,82 \$	17 297,45 \$
1 conseiller	3 843,87 \$	1 921,94 \$	5 765,81 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR FONCTIONS PARTICULIÈRES

Pour toutes les fonctions particulières prévues au 3^e alinéa de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus et qu'exerce un membre du conseil au sein de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal qui ne verse pas de rémunération à leurs membres, la rémunération est fixée à :

- 34 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika;
- 20 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'intérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 1 360 \$ (40 réunions par membre du conseil).

CONCLUSION

En terminant, vous serez en mesure de constater à la lecture de ce rapport, que la santé financière de la Municipalité se porte bien. Nous continuerons d'être aussi rigoureux dans les suivis de l'administration financière et nous poursuivrons avec efficacité les nombreux défis auxquels la municipalité se mesure.

Dans un souci constant d'amélioration du service aux citoyens, nous avons procédé à la restructuration de plusieurs postes au sein de la municipalité.

**Le maire,
Michel Dion**